

Communiqué de presse - 18/04/2023

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Enquête publique du 18 avril au 23 mai 2023

PERMANENCES

Point Info Mairie

4, 13 mai de 9h à 12h et
23 mai de 13h30 à 16h30

Mairie de quartier du Bourg-sous-La Roche

21 et 29 avril de 9h à 12h et
17 mai de 13h30 à 16h30

Mairie de quartier de Saint-André d'Ornay

19 avril et 6 mai de 9h à 12h et
19 mai de 13h30 à 16h30

Mairie de quartier de la Vallée-Verte

18 avril et 4 mai de 13h30 à 16h30

Mairie de quartier de la Garenne

21 avril de 13h30 à 16h30 et
17 mai de 9h à 12h

La procédure de révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) de La Roche-sur-Yon se poursuit. Après la concertation publique pendant laquelle les Yonnais ont pu s'exprimer sur le projet de PLU lors des réunions publiques ou transmettre des demandes et observations, le projet de PLU a été arrêté en bureau communautaire le 1^{er} décembre dernier. La consultation obligatoire des administrations associées étant achevée, chacun va désormais pouvoir prendre connaissance du dossier de PLU arrêté, et notamment des évolutions par rapport au document en vigueur.

Une enquête publique se déroulera du 18 avril au 23 mai 2023, lors de laquelle les Yonnais pourront consulter le projet et émettre des observations. L'enquête portera également sur le projet de périmètres délimités des abords des monuments historiques de La Roche-sur-Yon, qui seront ensuite annexés au PLU.

Les dossiers sont consultables :

- au Point Info Mairie, 13, rue La Fayette, siège de l'enquête, et dans les 4 mairies de quartiers, en version papier et dématérialisée ;
- aux services techniques, 5, rue La Fayette, en version dématérialisée uniquement ;
- sur une plateforme numérique : www.registre-dematerialise.fr/4504/

Des permanences seront organisées en présence des membres de la commission d'enquête aux dates et lieux précisés. (Cf colonne de gauche)

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les dossiers pourront être :

- consignées sur les registres d'enquête déposés au PIM et dans les mairies de quartiers ;
- adressées par écrit à : Monsieur le président de la commission d'enquête PLU - Hôtel de ville et d'agglomération - Direction Aménagement, Urbanisme, Habitat et Hébergement - Place du Théâtre - BP 829 - 85021 La Roche-sur-Yon cedex ;
- transmises par courrier électronique à enquete-publique-4504@registre-dematerialise.fr ;
- déposées sur le registre dématérialisé via la plateforme dédiée : <https://www.registre-dematerialise.fr/4504/>.